Image not found or type unknown

Travaux sur canalisations dans copropriété

Par **laura73**, le **21/06/2011** à **22:02**

Bonjour

J'habite en immeuble, au rez de chaussée plus précisément. Il y a quelques mois une légère fuite d'eau est apparue au plafond de la cave située sous mon appartement. Le plombier dépéché par le syndic a déterminé que la fuite provenait d'une de mes canalisations et préconise son changement. Mon père qui n'a aucune formation de plombier mais est très bricoleur et très doué, propose de me la changer. Ma question est la suivante : le changement de la canalisation peut il être fait par un non professionnel ou doit il être impérativement fait par un plombier ? Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés